



VILLE DE
THEOULE-SUR-MER

Monsieur le Directeur Départemental
Direction Départementale des Territoires et de la Mer
CADAM – 147 boulevard du Mercantour
06286 NICE CEDEX 3

A l'attention de Madame Anne-Cécile PHELIPOU

LETRE RECOMMANDÉE AVEC A.R.

N/Réf. : GB/PHR n°2023 - 494

OBJET : Réponse à la demande de compléments au dossier d'autorisation environnementale du projet de construction d'un parc de stationnement à Théoule-sur-Mer (06590)

Monsieur le Directeur Départemental,

La commune de Théoule-sur-Mer, représentée par son maire Georges BOTELLA, porte le projet de construction d'un parc de stationnement de 207 places positionné rue Jean-Baptiste Pastor en limite du Massif de l'Estérel. L'objectif du projet « Les Portes de l'Estérel » consiste à créer un pôle multifonction intégré au paysage naturel.

Votre courrier de demande de complément reçu le 05 Avril 2023 (Annexe 1), porte sur les sujets suivants :

- **Travaux dans le lit mineur** : préciser la surface soustraite temporairement à l'expansion des crues du vallon de l'Autel en phase chantier, un plan des zones de stockage tampon, la hauteur maximale des stocks tampon, l'évaluation de leur incidence sur l'écoulement des crues jusqu'à la crue centennale Q100.
- **Précision sur l'habitat du Petit Rhinolophe** : Préciser où se trouve le tunnel souterrain où la présence du chiroptère est jugée fortement potentielle et s'il est impacté par le projet et les travaux.
- **Ajout d'une mesure compensatoire** : Ajouter une mesure compensatoire en vue de protéger les stations de Renoncule à petite fleur.

Pour satisfaire chacune des demandes de complément, les réponses des bureaux d'étude Edeis (bureau VRD) et Ecomed (bureau d'étude naturaliste) ont été détaillées dans le document ci-joint.

Je vous joins également en Annexe 2, la présentation du projet et l'illustration simplifiée de ces réponses, vue lors de notre réunion de travail avec vos services et ceux de la sous-préfecture, en Mairie de Théoule-sur-Mer, le Jeudi 20/04/2023.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Départemental, l'expression de ma haute considération.



Georges BOTELLA
Maire de THEOULE-SUR-MER

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins
Conseiller Régional